

Priorités DÉTAILLÉES du plan d'action du Réseau ontarien des soins palliatifs pour l'EF 2021-2022

La principale priorité du ROSP est de soutenir les efforts de gestion et de planification relatifs à la COVID-19.

Le ROSP poursuivra ses avancées dans les domaines prioritaires dans la mesure du possible, et mobilisera les outils et ressources du Réseau pour appuyer la lutte contre la COVID-19.

Domaine d'action A : Amélioration de l'engagement des patients et des aidants dans les soins palliatifs

A3. Hospice Palliative Care Ontario (HPCO) continuera d'établir et de tenir à jour des ressources destinées à aider les patients, les aidants, les mandataires spéciaux et les fournisseurs à s'engager dans les prises de décision axées sur les personnes conformément au cadre juridique de l'Ontario et à la norme de qualité des soins palliatifs.

A4. Chaque réseau régional de soins palliatifs (RRSP) collaborera avec des partenaires locaux (p. ex., fournisseurs de soins palliatifs, équipes Santé Ontario, et autres) afin d'aider les patients et leurs aidants à mieux connaître les services qui sont mis à leur disposition pour satisfaire à leurs besoins.

Domaine d'action B : Harmonisation de la planification des soins palliatifs à l'échelle provinciale

B1. Chaque RRSP préparera et soumettra un plan de travail annuel à la Surveillance exécutive et produira des rapports réguliers sur celui-ci. Le plan de travail sera aligné sur le plan d'action en vue d'orienter les activités de mise en œuvre régionale, veillera à l'harmonisation des autres activités provinciales et régionales et s'assurera de l'engagement des populations appropriées dans son élaboration et sa mise en œuvre.

B2. Chaque RRSP collaborera avec les communautés des Premières nations, d'Inuits, de Métis et d'Autochtones en milieu urbain afin de déterminer conjointement les lacunes présentées par les soins palliatifs et de formuler des recommandations adaptées à la réalité culturelle qui éclaireront l'élaboration des futurs plans de travail annuels.

B3. Le ROSP collaborera avec des organismes de Premières nations, d'Inuits, de Métis et d'Autochtones en milieu urbain pour établir un plan permettant de déterminer conjointement les lacunes présentées par les soins palliatifs et de formuler des recommandations pour éclairer l'élaboration des futurs plans de travail annuels et veiller à leur harmonisation avec le plan d'action.

B4. Chaque RRSP collaborera avec les populations francophones de manière équitable afin de déterminer les lacunes présentées par les soins palliatifs et de formuler des recommandations qui éclaireront l'élaboration des futurs plans de travail annuels.

B6. Chaque RRSP définira les populations vulnérables au sein de sa zone de desserte (p. ex., populations pédiatriques et sans-abri) et les mobilisera aux côtés de leur famille et de leurs aidants afin de déterminer les lacunes présentées par les soins palliatifs de sorte à éclairer l'élaboration des futurs plans de travail annuels.

B8. Le Secrétariat du ROSP établira un plan de travail provincial annuel aligné sur le plan d'action afin d'orienter les activités provinciales.

Domaine d'action C : Détermination précoce des personnes pour qui les soins palliatifs pourraient être bénéfiques

*C2. Pour soutenir la planification du système, le Conseil consultatif des données et de l'information (CCDI) emploiera des ensembles de données administratives pour affiner les estimations provinciales ou régionales du nombre de personnes pour qui l'accès à des soins palliatifs serait bénéfique; estimations qui seront mises à jour annuellement.

*C4. Chaque RRSP promouvra l'adoption des outils recommandés dans le rapport *Outils d'aide à la détermination précoce des besoins en soins palliatifs* du ROSP afin d'encourager leur mise en œuvre à grande échelle dans l'ensemble des cadres de soins.

C7. Le CCDI et le Conseil consultatif clinique (CCC) collaboreront avec des partenaires dans l'établissement des solutions numériques pour la santé afin de tirer parti de ces solutions pour faciliter la détermination précoce des personnes pour qui les soins palliatifs pourraient être bénéfiques.

Domaine d'action D : Établissement de modèles de soins palliatifs visant à accroître l'accessibilité et à permettre l'adoption de la norme de qualité

D3. Le ROSP planifiera l'élaboration de nouveaux mécanismes de financement de la prestation des soins palliatifs en Ontario, et adressera des recommandations futures au ministère de la Santé (MS) et aux organismes professionnels appropriés.

D4. Chaque RRSP collaborera avec des partenaires locaux (p. ex., fournisseurs de soins palliatifs, ESO, et autres) pour planifier et mettre en œuvre les recommandations du cadre de prestation des services de santé en soins palliatifs.

Domaine d'action E : Détermination et mise en relation des fournisseurs de soins de santé

E3. Le Secrétariat du ROSP collaborera avec le programme eConsult de l'Ontario et du Réseau de télémédecine de l'Ontario (OTN) pour accroître l'utilisation de la plateforme provinciale eConsult et les consultations virtuelles, et ce, afin d'améliorer l'accès aux soins palliatifs.

Domaine d'action F : Renforcement des compétences des fournisseurs de soins palliatifs

F5. Chaque RRSP élaborera des stratégies de formation continue destinées à renforcer les compétences des fournisseurs de soins de santé en matière de soins palliatifs, et les intégreront à leur plan de travail régional.

F6. Le Secrétariat du ROSP collaborera avec des intervenants afin d'encourager l'adoption et la mise en œuvre du Cadre de compétences en soins palliatifs de l'Ontario.

Domaine d'action G : Mesure et communication de notre avancement

G1. Le CCDI établira des mesures et des rapports provinciaux et régionaux visant à appuyer l'amélioration de la planification et de la qualité, et à mesurer les répercussions liées à la mise en œuvre du plan d'action. L'état d'avancement au niveau provincial sera communiqué aux intervenants du ROSP.

G2. Chaque RRSP intégrera les conclusions de ces rapports aux plans de travail annuels.

*G3. Le CCDI formulera des recommandations visant à améliorer la qualité des données décrivant l'utilisation, la pertinence et la qualité des services de soins palliatifs en Ontario en se concentrant sur le suivi des autres niveaux de soins.

*G4. La distribution provinciale de l'enquête CaregiverVoice sera évaluée dans l'ensemble des milieux de soins en vue d'obtenir un échantillon représentatif des expériences de fin de vie des patients et des aidants.

* REMARQUE: les éléments n'ont pas été priorisés